

Circulaire Rentrée 2026

Derval, le 1^{er} juin 2026

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-dessous quelques informations concernant la rentrée prochaine.

Dates de rentrée

La rentrée des élèves est fixée :

- au mardi 1^{er} septembre 2026 pour les élèves de 6^{ème} ;
 - au mercredi 2 septembre pour les élèves de 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème} ; **pour les familles des élèves de 5^{ème}, j'attire votre attention sur cette date qui sera le seul mercredi matin travaillé de l'année.**
-

Jours de classes et horaires

Le Rectorat nous demande d'instaurer un intercourts de 5 minutes afin de permettre à chaque élève de bénéficier de 55 minutes de cours. Cela a une légère incidence sur les horaires du collège, qui seront les suivants :

- 8h15 – **12h20** (voire **12h50**) et 14h – 17h05 les lundi, mardi, jeudi et vendredi (tous niveaux) ;
- 8h10 – 11h10 le mercredi (4^{ème} et 3^{ème}).

Le collège ouvre ses portes à 7h50. Avant cette heure, vos enfants sont sous votre responsabilité. L'entrée et la sortie des élèves se font par le portail blanc rue du Clos Morin.

En cas d'absence, il est impératif de prévenir le jour même la Vie Scolaire par écrit via votre messagerie Ecole Directe ou par téléphone au 02.40.28.52.65.

Fournitures – casier personnel

Un « kit fournitures » comprenant des cahiers, des copies doubles et des feuilles simples est donné aux élèves le jour de la rentrée. La liste des fournitures sera prochainement communiquée sur le site internet du collège : www.stjoderval.fr. **Attention : à la rentrée prochaine, chaque élève devra se munir d'un agenda personnel.**

Un casier personnel est proposé à l'ensemble des élèves. La location de ce casier (non comprise dans le forfait pédagogique) est de 7 € pour l'année ; il faut se munir d'un cadenas.

Carnet de correspondance et communication avec les familles

A la rentrée prochaine, nous mettons en place le **carnet de correspondance dématérialisé** via Ecole Directe. Nous souhaitons par ce biais faciliter le suivi de vos enfants et améliorer la communication avec vous. Ce choix est dans la continuité de celui opéré il y a plusieurs années autour de la dématérialisation des bulletins.

Concrètement, il n'y aura pas d'action particulière à faire de votre part, si ce n'est consulter régulièrement le site ou l'application Ecole Directe. A ce titre, je ne peux que vous inciter fortement à installer l'application Ecole Directe sur votre smartphone, si vous en possédez un.

Circulaire Rentrée 2026

Pour cela, chaque parent dispose d'un compte personnel Ecole Directe. Il reçoit, à l'arrivée de l'enfant au collège, un code d'accès valable pour la totalité de la scolarité de l'élève. **Pour les nouvelles familles, vos identifiants de 1ère connexion vous seront adressés par SMS fin août.**

! Il est indispensable que chaque parent active son compte, indépendamment de celui de son enfant. En effet, c'est par ce compte que chaque parent trouvera les documents utiles : factures, certificat de scolarité, bulletins, porte-monnaie pour la restauration scolaire, ... C'est également par ce compte que se fait la communication avec le collège, en particulier en ce qui concerne le carnet de correspondance.

Contribution des familles – forfait pédagogique – restauration scolaire

Le collège propose une tarification différenciée pour les contributions des familles, ainsi qu'un forfait permettant de financer certaines activités pédagogiques. Les détails sont précisés dans l'annexe financière, ainsi que l'organisation de la restauration scolaire.

Pour rappel, les contributions des familles financent le caractère propre du collège, ainsi que l'entretien et la mise en sécurité des bâtiments. Elles ne financent pas la rémunération des enseignants, qui dépendent du Ministère de l'Education Nationale.

Documents à remettre

Pour les élèves déjà au collège : les 4 documents suivants sont à remettre au professeur principal **avant le 19 juin.**

- Contrat de scolarisation Fiche d'urgence Restauration + entrée/sortie Annexe financière
+ Copie d'une pièce d'identité en cours de validité uniquement pour les élèves de 3^{ème}

Pour les nouveaux élèves : les 3 documents suivants sont à remettre au secrétariat **avant le 3 juillet.**

- Contrat de scolarisation Restauration + entrée/sortie Annexe financière

Dates à retenir

Mardi 1 ^{er} septembre 2026	Rentrée des élèves de 6 ^{ème} Réunion d'informations pour les parents de 6 ^{ème} (de 8h45 à 10h30)
Mercredi 2 septembre	Rentrée des élèves des autres niveaux (5 ^{ème} / 4 ^{ème} / 3 ^{ème})
Mardi 8 septembre	Réunion de rentrée – parents – 4 ^{ème} (18h)
Jeudi 10 septembre	Réunion de rentrée – parents – 6 ^{ème} (18h)
Lundi 14 septembre	Réunion de rentrée – parents – 5 ^{ème} (18h)
Mardi 15 septembre	Réunion de rentrée – parents – 3 ^{ème} (18h)
Mardi 6 octobre	Cross du collège

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire,
Soyez assurés, Madame, Monsieur, de mon dévouement.

Matthieu MOISAN
Chef d'établissement